

Arrêté de nomination de commissions d'admission

Commissions

Master 2 Mention management

- ✓ Parcours type Droit et gestion du développement durable FOAD

et **Diplômes d'Université** associés :

- ✓ Gestion des risques et pratiques responsables
- ✓ Développement durable et organisations

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE

-Vu le code de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 01 aout 2011 relatif à la licence,

-Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

ARRETE

Article 1 Sont nommés membres de la commission d'admission en vue du recrutement pour l'année universitaire 2017-2018 pour le Master 2 mention management parcours type droit et gestion du développement durable FOAD et Diplômes d'Université associés :

BLIN FRANCHOMME Marie-Pierre Maître de conférences

OLIVA Anne-Marie Maître de conférences

Article 2 La commission est présidée par : BLIN FRANCHOMME Marie-Pierre

Article 3 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 02 mai 2017

La Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

Corinne **MASCALA**

